A côté de Holmes — En face de l'Hôtel Cosmopolitain

PHARMACIE CENTRALE

A. O. KACZOROSKI, Prop.

(20 ANS AVEC LA PHARMACIE WILLIAMS)

133 RUE BOURBON — NOUVELLE-ORLÉANS

LE MAGASIN PENSLAR — Phones Main 953 et 1370

En faisant vos emplettes mentionnez l'Abeille, S. V. P. — 11 déc—1 m

Réflexions d'un Parisien

Ce que la guerre européenne aura de conséquences et de repercussion est inimaginable.

Je laisse à d'autres plus compétents que moi le soin de traiter les questions d'économie politique, de concurrence commerciale et industrielle d'impôts et taxes à établir pour équilibrer les budgets. Il y aura de l'ouvrage pour les hommes d'Etat, les diplomates et les financiers. Mais les graves problèmes ne sont pas de ma compétence et comme je n'ai pas la présomption d'un allemand je me garderai bien de parler de choses que j'ignore.

Je veux rester dans ma sphère et si mon savoir est restreint tant pis pour moi. Comme Alfred de Musset je pourrai dire: "Mon verre n'est pas grand mais je bois dans mon verre."

Et puis je n'aurai pas à craindre de me voir appliquer ces reproches amers: taisez-vous, méfiez vous, les oreilles ennemies vous écoutent.

Non! tout le monde peut me lire et ma prose brave l'espionnage, car le sujet de cet article intéresse, si j'ose dire, toutes les culottes de l'humanité.

Depuis le golfe de Finlande jusqu'au Détroit de Magellan, en passant par le cap de Bonne Esperance et les rives du Mississipi, la jeunesse apprend à lire, à écrire et à compter. Or c'est pour elle que j'écris ces lignes.

De l'écriture il n'y a pas grand'chose à dire: on peut même s'en passer pour vivre: témoins beaucoup de rois de France. Dans notre siècle la dactylographie a fait de tels progrès qu'il sera bientôt inutile de savoir écrire.

Pour le calcul c'est différent. Il est clair qu'il est nécessaire si l'on ne veut pas se faire voler par son voisin, et l'on rencontrera toujours dans tous les pays des gens fort avancés dans cette science pour vous démontrer que deux et deux font cinq.

Quant à la lecture, là, par exemple, laissez moi deposer ma plume et souffler un instant.

Eh bien! je plains nos arrières-neveux et même nos enfants à la mamelle sans oublier ceux qui sont au biberon. A quels efforts leurs cerveaux devront se livrer pour emmagasiner dans leurs mémoires tout ce qu'on leur donnera à lire!

Voyons, en réfléchissant bien, les écoliers du temps de César ou de Charlemagne n'étaient ils pas plus heureux? A ces époques on ignorait le téléphone, le télégraphe, l'électricité, la photographie, l'aérostation, l'appendicite et bien d'autres choses et cependant on pouvait devenir archevêque ou général.

Non seulement des sciences nouvelles ont surgi de tous côtés, mais la littérature et l'histoire ont prodigieusement augmenté leur domain de sorte qu'il est bien plus difficile d'être bachelier de nos jours que du temps de Mérovée. C'est sans doute ce qui explique pourquoi l'on séjourne si longtemps au collège et pourquoi l'on rencontre des lycéens barbus et portant lunette. Alors qu'il suffisait de dix ans d'enseignement scolaire il faudra vingt ans au siècle prochain si bien qu'on passera la moitié de son existence à user des fonds de culotte sur les bancs d'un collège et qu'on aura des cheveux gris lorsqu'on sera en mesure d'obtenir son diplome.

Et comme le progrès marche à pas de géants il y aura tellement de choses nouvelles à cette époque qu'on ne sera guère plus avancé. On se demande même s'il ne sera pas plus sage et plus philosophique de ne pas mettre les pieds à l'école. A moins que nos pedagogues ne se décident à laisser carrément de côte toutes les antiquités grecques et latins qu'on nous force à connaître et qu'ils n'écourtent l'histoire en ne la faisant apprendre sérieusement qu'à partir de Louis XIV, par exemple.

Car il est positivement absurde de rencontrer un garçon de vingt ans qui vous entretient de la retraite des Dix Mille ou de Leonidas, mais qui ne sait pas exactement où se trouve Chicago ni quelle langue on parle à la Nouvelle Orléans.

Ce serait d'ailleurs de toute équité que de restreindre l'instruction en supprimant les époques trop anciennes ou du moins en portant de rudes coups de sape dans les forêts du moyen âge et de l'antiquité. Ce serait rétablir l'équilibre avec les générations d'autrefois, qui n'ont pas eu la peine d'apprendre tous les faits historiques accomplis depuis 780 et (pour ne parler que de litterature) auxquelles on n'a pas imposé la cruauté de lire les œuvres de Scribe et de Sardou, les romans de Balzac et d'Alexandre Dumas et les deux mille deux cents pièces de théâtre de l'auteur espagnol Lope de Vega.

Et les magistrats, les avocats, et en général, tous les hommes de loi? Quelle prodigieuse memoire leur faudra-t-il pour se souvenir de toutes les lois forgées depuis les Pandectes de Justinien quand on songe que les décrets rendus en France seulement depuis la guerre forment déjà cinq volumes in-octavo! Les bibliothèques de nos jurisconsultes deviendront trop étroits; quant à leurs cerveaux ils feront tôt ou tard explosion.

La géographie même qui paraissait à l'abri des résolutions, car enfin les montagnes et les fleuves ne déménagent pas, veut aussi se moderniser et jette un défi aux atlas les plus paisibles. En effet, les villes modifient le chiffre de leur population et s'offrent le luxe de changer de nom, les déserts se peuplent, les forêts sont rasées pour devenir des champs d'aviation, tout cela n'est pas fait, pour faciliter le travail des éditeurs de cartes géographiques et l'on s'explique pourquoi les meilleurs guides ne sont jamais exacts.

Oui, certes, je plains nos écoliers. Ils en auront à lire dans quelques années et je tremble pour eux aux examens. Comment pourront-ils avoir réponse à tout? Leur memoire sombrera sans doute et des confusions auront lieu surement dans leur esprit. Ils resteront muets à certaines questions et ne pourront résoudre certains problèmes. Lorsqu'un examinateur un peu facétieux, par exemple, demandera pourquoi un chapelier français qui faisait de bonnes affaires alla faire faillite en Allemagne, l'élève ouvrira une bouche aussi large que l'estuaire du Saint-Laurent et son nez s'allongera de plusieurs décimètres en entendant le professeur lui souffler sur un ton norquois: "Eh! mon ami, c'est parce qu'il s'obstinait à vouloir vendre des chapeaux ronds dans un pays où il n'y a que des têtes carrées."

E. VIENNOT.

Le Temps

BULLETIN METEOROLOGIQUE OFFICIEL.

Observations prises jeudi à 8 heures du soir.

VENDREDI 14 Janvier 1916.

Prédiction pour la Nouvelle-Orléans et les environs—Temps clair et froid; vents du nord.

Pour la Louisiane—Temps moins froid vendredi et samedi; vents du nord-est sur la côte.

TEMPERATURE.

La température d'hier à la Nouvelle-Orléans, suivant le thermographe du bureau météorologique des Etats-Unis, sur le toit de la nouvelle bâtisse de la Poste, était comme suit.

Heure—	Température.
7 a. m.	40
9 a. m.	49
11 a. m.	4
1 p. m.	43
3 p. m.	48
5 p. m.	18

Le tableau suivant donne le temps pour la journée du 13 janvier 1916, à la Nouvelle-Orléans:

Heure—	Temp.	Vent.	Pluie.
7 a. m.	40	NE-11	.36
7 p. m.	16	NE-12	.00

BULLETIN FINANCIER.

Coton.

Sur Place.

	Middling.
Nouvelle-Orléans	12.19
Galveston	12.50
Mobile	11.88
Savannah	12.25
Montgomery	11.81
Little Rock	12.35
Memphis	12.38
Augusta	12.06
Houston	12.50

Ventes.

A la Bourse des Valeurs.

10 a. m.—	
$1,000 N. O. Ry. 4½s	79⅝
$1,000 N. O. Ry. 4½s	79⅝
$1,000 Public Improvement, 1950	91
Entre 10 a. m. et 1:45 p m.—	
$3,000 American Cities Co. 5-6s	94
$5,000 N. O. Ry. 4½s	79¼
$1,000 American Cities Co. 5-6s	93⅝
$1,000 American Cities Co. 5-6s	93½
$3,000 American Cities Co 5-6s	93½
$2,000 American Cities Co. 5-6s	93½
$1,000 Public Improvement, 1950	91
$2,000 Nashville Ry. 5s	98½
$2,000 Nashville Ry. 5s	98½
$5,000 N. O. Ry. 4½s	79
$5,000 N. O. Ry. 4½s	79
$1,000 N. O. Ry. 4½s	79
$1,000 N. O. Ry. 4½s	79
$1,000 N. O. Ry. 4½s	79
$1,000 Public Improvement, 1950	91½
$1,000 Premium Bonds	895
$1,000 Houston 5s	98
7 shares American Cities Co. pfd	46
$1,000 N. O. Ry. 4½s	79
$2,000 N. O. Ry. 4½s	79
$1,000 N. O. Ry. 4½s	79
$1,000 N. O. Ry. 4½s	79
$1,000 N. O. Ry. 4½s	79
$1,000 N. O. Ry. 4½s	79
A 1:45 p. m.—	
$1,000 N. O. Ry. 4½s	79¼
$2,000 N. O. Ry. 4½s	79¼

Bons Divers.

Street Railroads—		
American Cities 5-6s	93½	94
B'ham Ry., L. and P. Co. 4½s	88	88¾
Meridian 5s	90½	...
Nashville 5s	98	98½
N. O. Ry. and L. Co. 4½s	79	79¼
N. O. C. R. R. gen. mtg	102⅝	...
State and City —		
City 4s	95¼	97
Premium Bonds	895	...
Public Improvement, 1950	90¾	91¼
Public Improvement, new	88½	91

Bulletin Maritime

LISTE DE NAVIRES DANS LE PORT.

13 Janvier 1916.

Steamers et destination.	Mouillage.
Alma, ———	rue Louisa
Andromeda	rue Piété
Alonas, Bocas del Toro	rue Thalie
Breslau, Brême	Point
Bluefields, Port Barrios	rue Thalie
Brunswick, Tampa	rue Robin
Caloria, Tuxpan	Bâton-Rouge
Chalmette, Havane	rue Ste-Anne
City of Everett, New-York	Bâton-Rouge
Clara	Point
Colombia, Gênes	Stuyvesant
Corning, ———	Bâton-Rouge
Ellis, Port Barrios	rue Thalie
Eocene, New-York	Bâton-Rouge
Fran Hanafy, Cuba	rue Pine
Georgie, Havre	rue Premier
Heredia, Bocas del Toro	rue Thalie
Housatonic, ———	rue Dumaine
Jessie, Alger	Chalmette
Nubian, Londres	rue Céleste
Mathilcock, Tuxpan	Bâton-Rouge
Oaxaca, Mexique	Cale Sèche
Omon, Port Cortez	rue Pauline
Oranian, Liverpool	rue Market
Portsea, Manchester	Chalmette
Preston, Tela	rue Thalie
Radioleine, Rouen	Westwego
Rotterdam, ———	Bâton-Rouge
San Mateo, Santa Maria	rue Thalie
Stratgarthy, Havre	Stuyvesant
Teresa	Point
Tocantins, New-York	rue Poydras
Venator, Frontera	rue Pauline
Viking, Progreso	Stuyvesant
Westwego, Londres	Westwego
Yoro, Celba	rue Pauline
BARQUES.	
Clara, ———	rue Market
Union, Europe	rue Quatrième
Porto, Portugal	rue St-James
Porto Para, Portugal	rue Huitième
Gouveis, Portugal	rue Huitième
Martha, ———	rue Neuvième

NAVIRES EN ROUTE POUR LA NOUVELLE-ORLEANS.

13 Janvier 1916.

LIVERPOOL.	
Oxonian, Robb	parti 3 décembre
Rocklight, Roberts	parti 26 décembre
Mechanician, Woolfenden	parti 26 décembre
Custodian, Lord	parti 8 janvier
GENES	
Kassanga, Crockett	parti 22 décembre
MANCHESTER.	
Beacon Light, Owens	parti 23 octobre
VICTORIA.	
Canada, Jones	parti 29 novembre
SHIELDS.	
Baquira	parti 16 décembre
LONDRES.	
Bloomfield, O'Neill	parti 20 décembre
BARRY.	
Tremayne, Hatswell	parti 21 décembre
SPEZIA.	
Saxilby, Parkinson	parti 22 décembre
SANTOS.	
Saxon Prince, Jamesen	parti 30 décembre
CARDIFF.	
Carlsbrook, Calvert	parti 4 décembre
LISBONNE.	
Hallbjorg, ———	parti 7 décembre
VICTORIA.	
Canada, Jones	parti 29 novembre
ROTTERDAM.	
Sloterdijk, Byl	parti 9 janvier

P. LAUDUMIEY, Président et Gérant. — B. ADER, Vice-Président.
EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.

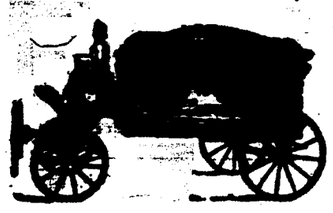

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs
1108-1112 RUE NORD REMPARTS
PHONE HEMLOCK 408

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de 42 lots de terrain de valeur dans le Troisième District; 5 faisant face à la rue St-Claude, au coin de la rue Andry, et 7 faisant face à la rue Marais, au coin de la rue Andry, avec bâtisses, etc., portant le numéro municipal 3501 rue St-Claude.

Allen H. Johnson vs. Jacques Barbe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,556 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 27 janvier 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Douze certains lots de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No. 428 A, borné par les rues St-Claude, Marais, Andry et Flood, désignés par les Nos. 1 à 5 inclus, et 8 à 14 inclus, d'après un plan de C. Lucas Lewis, daté le 6 octobre 1914; les lots 1 à 5 inclus adjoignent l'un à l'autre, et mesure chacun trente-et-un (31) pieds six (6) pouces trois (3) lignes de face à la rue St-Claude, trente-et-un (31) pieds six (6) pouces une ligne, et demie (1½) à l'arrière, par un profondeur chacun de cent dix-sept (117) pieds six (6) pouces. Le lot No. 1 forme le coin des rues St-Claude et Andry. Les lots 8 à 14, les deux inclus, mesurent chacun trente-et-un (31) pieds six (6) pouces de face à la rue Marais, trente-et-un (31) pieds six (6) pouces une ligne et demie (1½) à l'arrière, par cent dix-huit (118) pieds sept (7) pouces trois lignes et demie (3½) de profondeur; le lot 14 forme le coin des rues Marais et Andry, acquis par Jacques Barbe de Charles Massicot par acte devant F. D. Charbonnet, le 24 février 1901, Reg. C. O. Book 222, folio 721.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
CHARLES LOUQUE,
Avocat pour le demandeur.
déc 24 31—jan 7 14 21 28 27

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Sidney C. Meyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,680 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir, pour lesquelles le compte final présenté par Daniel J. Chevalley, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
MARTIN H. MANNING, Avocat.
jan 14 18 31

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée dans le Troisième District,

Portant les numéros municipaux 3713, 3715 et 3717 RUE VILLERE, entre les rues Pauline et Indépendance.

The People's Homestead Association vs. Jean B. Baronne.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,555 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 27 janvier 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, ou en quelque sorte y faisant part, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet numéro 508, borné par les rues Villeré, Pauline, Indépendance et Robertson, mesurant soixante-trois (63) pieds de face à la rue Villeré, la même largeur à l'arrière, par une profondeur de quatre-vingt-treize (93) pieds entre lignes parallèles; étant situé à une distance de soixante (60) pieds de la rue Pauline; et le dit morceau ou portion de terre est composé de la portion à l'arrière des lots désignés par les numéros neuf, dix et onze.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CARROLL, HENDERSON & CARROLL,
HENRY G. McCALL,
Avocats pour la demanderesse.
déc 24 25 31—jan 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de six lots de terrains de valeur dans le Troisième District, faisant face à la rue O'Reilly, au coin de la rue Prieur (dans l'ilet borné par les rues Aubry et Johnson et avenue Londres), avec bâtisse portant le numéro municipal 1839 rue Prieur.

Mme Veuve Louise Store Borst vs. Edward John Fleming.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,549 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 20 janvier 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Six certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos. Sept, Huit, Neuf, Dix, Onze et Douze, dans l'Ilet borné par les rues Prieur, O'Reilly, Aubry, Johnson et l'avenue London, sur un plan de Castaing à Celles, architectes, le 26 juillet 1865, et déposé à l'étude de A. E. Bienvenu, ancien notaire, et désigné comme plan No. 73; les dits lots s'adjoignent, et mesurent chacun trente-deux (32) pieds six (6") pouces de face à la rue O'Reilly, par cent soixante-six (166') pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine. Le lot No. Sept forme le coin des rues O'Reilly et Prieur.

Saisie dans le procès ci-dessus

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
D. B. H. CHAFFE et LOGAN BRUNS,
Avocats pour la demanderesse.
déc 17 18 21 31—jan 7 14 19 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur, améliorée, dans le Deuxième District, portant le numéro municipal 2228 rue St-Philippe, entre les rues Galvez et Miro.

Prudential Savings and Homestead Society, in liquidation, vs. John W. Meade.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,711 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 3 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, et désigné par le No. Trois (ancienneement No. 10) dans l'Ilet No. 285, borné par les rues St-Phillippe, Domaine, Galvez et Miro, sur un plan daté le 30 avril 1849, signé Bazin et Boecke, ingénieurs civils, et déposé à l'étude de O. DeArmas, ancien notaire, le 30 novembre 1849. Lequel lot mesure trente pieds de face à la rue St-Phillippe, cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans la procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
U. MARINONI ET F. RIVERS RICHARDSON,
Avocats pour la demanderesse.
jan 1 7 14 21 28—fév 2 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de grande valeur et Améliorée dans le Sixième District

Portant le No municipal 1205 Avenue Peters

Entre les rues Perrier et Coliseum

Mlle Julia Moreira vs. Mme A. M. Dalgarn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,471 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 20 janvier 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent (portant le numero municipal 1205 avenue Peters) et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, prescriptions et avantages y appartenant ou en dépendant ou en y étant joints en quelque sorte, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 307, borné par l'avenue Peters et les rues Leontine, Perrier et Coliseum, désigné par la lettre D d'après le croquis privé et annexé à un acte passé devant George Montgomery, notaire, daté le 13 septembre 1906, et mesure d'après le dit croquis, quarante-trois pieds, un pouce et cinq lignes de face à l'avenue Peters, commençant à une distance de quarante-trois pieds, un pouce et cinq lignes du coin de l'avenue Peters et la rue Coliseum, quarante-trois pieds, un pouce et cinq lignes de largeur à l'arrière, par une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles et égales. La dite portion de terre est composée de tout le front du lot No. Trois et de la moitié y adjoignant du front du lot No. Deux, par une profondeur de cent dix pieds pris des lots Deux et Trois, commençant à l'avenue Peters, comme les dits lots figurent sur un plan tiré par Edgar Pilié, voyer, daté le 19 avril 1890, et annexé à un acte passé devant N. B. Trist, ancien notaire en cette ville, le 24 juillet 1890.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur doit au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
GEORGE MONTGOMERY,
Avocat pour la demanderesse.
déc 17 24 31—jan 7 14 20

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE

Compagnie Générale Transatlantique
SERVICE POSTAL
Départs de NEW YORK pour BORDEAUX

ESPAGNE	22 janvier, 3 p. m.
ROCHAMBEAU	29 janvier, 3 p. m.
CHICAGO	5 février, 3 p. m.
LA TOURAINE	12 février, 3, p. m.

Pour tous renseignements s'adresser
Aux bureaux de la Compagnie,
F. J. ORFILA, AGENT GÉNÉRAL.
802 rue Commune, Nouvelle-Orléans.

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

John L. Coutourier vs. Junius E. Comeaux.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 72,865 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt No. 513 rue Chartres dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI 15 Janvier 1916, à 11 heures du matin, la propriété suivante décrite à savoir

Un ameublement de salon (5 pièces); une table deux piédestaux, un tapis artistique, un tabouret, un porte-chapeau, un vaisselier, un lavabo, une toilette, deux armoires, deux chaises de galerie; trois berceuses, un canapé, un sofa, un chiffonier, deux tables de cuisine, un coffre, deux tapis, une glacière, un grand miroir.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
CHAS. SCHNEIDER,
Avocat pour le demandeur.
jan 5-9-14

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée dans le Premier District

Portant le numéro municipal 1713 rue Carondelet

entre les rues Euterpe et Polymnia.

The People's Homestead Association vs. Succession de Ralph T. McCracken et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,382 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 10 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou d'aucune sorte en faisant partie, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 244, borné par les rues Carondelet, Baronne, Euterpe et Polymnia, désigné par la lettre A d'après un croquis d'arpentage fait par Edgar Pilié, député voyer de ville, daté à la Nouvelle-Orléans le 22 septembre 1898, annexé à un acte passé devant M. C. Sontat, notaire, le 30 septembre 1898; d'après lequel dit croquis, le dit lot mesure, en mesure américaine, trente-et-un pieds, onze pouces et quatre lignes et demie de face à la rue Carondelet, la même largeur à l'arrière, par cent vingt-sept pieds, six pouces et six lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Le dit lot A commence à une distance de quatre-vingt-quinze pieds, dix pouces et cinq lignes et demie du coin des rues Carondelet et Euterpe, et à une distance de cent vingt-sept pieds, dix pouces et deux lignes du coin des rues Carondelet et Polymnia.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CARROLL, HENDERSON & CARROLL,
Avocats pour la demanderesse.
jan 7 14 21 28—fév 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété hautement améliorée et étendue, situé dans le Troisième District mesurant 258 pieds, 4 pouces et 2 lignes sur la Nouvelle Levée; 363 pieds, 1 pouce et 2 lignes sur la rue Flood; 426 pieds, 2 pouces et 2 lignes sur la rue Caffin, et 261 pieds, 8 pouces et 2 lignes en largeur dans l'arrière vers la rue Delaronde.

Paul Chrétien vs. N. O. Kneipp Water Cure Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,913 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus intitulé, je procéderai à la vente, aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, au No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 27 janvier 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes y appartenant ou d'aucune manière y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, et mesure deux cent soixante-huit pieds, quatre pouces et trois lignes de face sur la Nouvelle Levée, trois cent soixante-trois pieds, un pouce et deux lignes de profondeur et face à la rue Flood, quatre cent vingt-six pieds, deux pouces et deux lignes de profondeur et face à la rue Caffin, et deux cent soixante-et-un pieds, huit pouces et deux lignes en largeur sur l'arrière ligne vers la rue Delaronde. Le tout d'après un certificat de l'arpenteur et un croquis fait par S. G. Del'Isle, architecte et arpenteur, daté le 27 août 1915, et annexé au writ dans la cause ci-dessus.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication déposer dix pour cent du prix de la vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
ANTHONY J. ROSSI,
Avocat pour le demandeur.
déc 25 31—jan 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Quatrième District, portant le numéro municipal 2711 rue Deuxième, entre les rues Magnolia et Clara.

William H. Howcott vs. Joseph Silvan Sr. et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,615 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 10 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion ou lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., située dans le Quatrième District municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 380, qui est borné par les rues Deuxième, Troisième, Magnolia et Clara; laquelle portion de terre mesure trente-et-un pieds sept pouces de face à la rue Deuxième, par quatre-vingt-dix-sept pieds, quatre pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles, et est composée de l'arrière des lots désignés par les Nos. Un, Deux et Trois d'après un croquis annexé à un acte devant N. B. Trist, ancien notaire, daté le 26 mai 1887.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
ROMIER MEUNIER,
Avocat pour le demandeur.
jan 7 8-14 21 28 fev 4 9 10

PETITES ANNONCES

DEMANDES.

ON DEMANDE — Solliciteurs pour vendre l'almanach de secours aux Belges, au prix de cinquante cents pièce. Vous gagnez dix cents par chaque almanach vendu. Le total de cette vente servira à l'acquisition de vivres et de vêtements pour les femmes et les enfants Belges necessiteux. Votre travail peut sauver la vie de plusieurs inocents dans le besoin. Ecrire au "Belgian Calendar Committee, 18 West 34th Street, New York."
7mars—dim mer ven—1f

ON desire acheter, un secrétaire ancien en acajou, avec ornements en cuivre. S'adresser 520 rue Conti, au directeur. 1f

PERSONNEL.

Col. Hugues I. de la Vergne a transféré son étude d'avocat au Bureau de l'Abeille, 520 rue Conti. Téléphone Main 3487.

CHEMINS DE FER.

QUEEN & CRESCENT ROUTE

Le Train de New York

Quitte la Station Terminale à 7:30 P. M.
DIRECTEMENT
A la 32me rue et la 7me Avenue.
Un Ilet de Broadway.
Eclairé à l'Electricité.
Excellent Service de Wagon Restaurant.
"A La Carte"
Bureau des Billets.
211 RUE ST. CHARLES.
Dépôt: Station Terminale, rue du Canal
Phone Main 2939.

New Orleans Great Northern R.R.

EXCURSIONS
(Trains de Plaisir)
Tous les Dimanches
A LA PAROISSE DE
SAINT TAMMANY
Le climat le plus salutaire des Etats-Unis.

Trains de plaisir à Bogalusa
"LA VILLE MAGIQUE DU SUD."

Wagon-salon, pour les excursions de dimanches à Covington. Départ de la gare Terminus à 7:23 a. m. Arrivée de retour à 8:06 p. m.
Pour de plus amples détails, informez-vous auprès de l'agence des billets, ou téléphonez Main 4600.

Une vraie Villégiature Préparée
PAR LES
FRISCO LINES
AGENT DES BILLETS
229 rue St-Charles
Informez-vous près de lui avant de partir pour l'Ouest, au sujet du nouveau service de California et des prix.

CHAMPAGNE
LOUIS ROEDERER
REIMS
Exiger l'Etoile Comme Garantie
PAUL GELPI & FILS
AGENTS
227 Rue Decatur — Nouvelle-Orléans
En faisant vos emplettes mentionnez l'Abeille, S. V. P.

THE FINANCE & REALTY CO.,
of Louisiana.
410 RUE CAMP
Capital Autorisé, $500,000.
Prets, Hypothèques, Actions et Bons.
Assurances, Propriétés Foncières,
Perceptions.
Agence générale de la "NATIONAL STATE LIFE INSURANCE COMPANY".
22 déc—1m